

Vous pensez que le droit de manifester doit être préservé ?
Vous pensez que dans une société démocratique les citoyens doivent veiller à la
préservation de ce droit ?
Vous cherchez à contribuer à la préservation de cette liberté ?

**Venez participer à la rencontre organisée par
l'ONL - Observatoire Nantais des Libertés
le vendredi 17 janvier
sur les Observatoires et la liberté de manifester
avec Jean Jacques Gandini
Ancien Président du Syndicat des Avocats de France,
Coordinateur de la Legal Team LdH de Montpellier**

De 16h30 à 19h à la Maison des syndicats 1, place de la Gare de l'État, 44200 Nantes Tram 1 :
arrêt Médiathèque ou Chantier Naval

Réunion d'information et d'échange sur l'observation des manifestations et des pratiques policières

Cette réunion a pour but d'échanger sur les objectifs, les pratiques et les usages de l'observation citoyenne en
manifestation à partir des expériences de Montpellier et de Nantes. À quoi sert d'observer ? Quoi observer, les
manifestations ou les pratiques policières ? Observer est-il un droit ? Faut-il être visible et par quels moyens ?
Peut-on se protéger et comment ? Faut-il être neutre et comment ? Comment recueillir des témoignages ?
Comment utiliser efficacement les observations et les informations, notamment au niveau du suivi judiciaire ?

De 20h30 à 22h30, Maison de l'Avocat, 25 r La Noüe Bras de Fer, 44202 NANTES, Tram 1 : arrêt
Médiathèque ou Chantier Naval

Conférence débat : Le droit de manifester aujourd'hui,
Quel rôle pour les observatoires ?

Depuis bientôt 5 ans les conflits sociaux et sociétaux ont donné lieu à une multiplication de manifestations. Les
pratiques de maintien de l'ordre ont engendré des milliers de blessures, des centaines de mutilations, plus de 10
000 interpellations, plus de 3 000 condamnations, dont le tiers à une peine de prison ferme. La violence qui
s'exprime et s'exerce décourage de manifester. Des groupes de citoyens tentent d'intervenir pour aider les
manifestants à exercer leur droit de manifester : street-médic pour aider les blessés, Legal Team pour aider les
personnes interpellées et mises en cause, observatoires pour documenter les pratiques policières, en dénoncer les
dérives et évaluer leur légitimité. Cette conférence proposera un focus sur l'intérêt « d'observer » les pratiques de
maintien de l'ordre, les conditions de réalisation de ces observations, leur exploitation et leurs limites.

*L'Observatoire nantais des libertés avec les associations ; Association Républicaine des Anciens Combattants,
Attac, Droit au logement, Association France Palestine Solidarité, Ligue de l'Enseignement-Fédération des
Amicales Laïques, Ligue des droits de l'Homme, Maison des Citoyens du Monde, Mouvement contre le Racisme
et pour l'Amitié entre les Peuples, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Syndicat de la Médecine
Générale, Syndicat des Avocats de France, Tissé Métisse. Adresse électronique : ONL@rezocitoyen.net*